

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 6 (2014)
Heft: 2: La qualité de vie : comment apprécier une notion si individuelle?

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualités

Suisse

Suicide assisté plus facilement accessible

La branche alémanique de Exit a dit oui à une extension de l'aide au suicide à des personnes souffrant de polypathologies liées à l'âge, lors de son assemblée générale à Zurich le 24 mai. Exit ADMD Suisse romande avait déjà dit oui à ces propositions le 26 avril, mais discrètement. Jusqu'ici, les deux associations proposaient l'aide au suicide pour les personnes atteintes d'une maladie incurable ou en phase terminale. Face au vieillissement de la population, elles veulent désormais s'adresser à des personnes qui ne sont pas atteintes d'une maladie incurable. Cette modification doit rendre l'acte plus facile pour les personnes âgées, car il ne leur sera pas demandé autant de clarifications médicales qu'à des personnes plus jeunes. Les candidats au suicide pourront dès lors souffrir de plusieurs maladies, dont aucune n'est mortelle, mais qui limitent de manière importante la vie de la personne. «Un médecin peut considérer que c'est une mauvaise idée. Mais si la personne a son discernement, elle est en droit de choisir le moment et le moyen de sa propre mort», a déclaré Jérôme Sobel, président d'Exit Suisse romande, sur les ondes de la RTS. Exit ne souhaite pas définir ce qu'est le terme «âgé», car cela dépend de la personne. La discussion est à présent ouverte et sera approfondie avec les médecins, mais également au niveau de la société et des instances politiques. Ce renforcement du droit à l'autodétermination reste dans la légalité, mais dépasse les recommandations de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM). En effet, le code pénal ne pose que trois critères: que la personne se suicide elle-même, qu'elle soit capable de discernement et que la personne qui l'assiste soit mue par un mobile altruiste. Pour le professeur Christian Kind, président de la commission d'éthique de l'ASSM, Exit franchit un pas supplémentaire: «C'est un nouvel élargissement du champ d'activités d'Exit. Christian Kind craint qu'il n'y ait «des pressions psychologiques, sociales pour les personnes âgées d'une part, et sur les médecins d'autre part pour assister aux suicides».

(Tribune de Genève, avec smk/ats/Newsnet)

Lancement d'une stratégie nationale en matière de démence

Près de 110 000 personnes sont atteintes de démence en Suisse et leur nombre va nettement augmenter avec l'évolution démographique. La Confédération et les cantons ont donc décidé de mettre en place une stratégie nationale, a annoncé l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), à fin mai. L'objectif est de soutenir les personnes concernées, leurs proches, et de préser-

ver leur qualité de vie. Quatre premiers projets ont d'ores et déjà été lancés. Le premier concerne la sensibilisation de la population sur les pathologies de la démence. Le deuxième projet vise à constituer un réseau de centres de compétences afin de poser des diagnostics médicaux plus rapidement. L'OFSP a également commandé une étude de faisabilité concernant un monitoring de la prise en charge des patients. Enfin, les directeurs cantonaux de la santé étudient si les offres de soins pour les personnes démentes figurent de manière appropriée dans les systèmes de financement. (ATS)

Depuis 2000, le nombre de centenaires a doublé

Selon les derniers chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) suisse, la population du pays a augmenté de 1,2 % en 2013 par rapport à 2012, pour se situer à 8,13 millions d'habitants (4,1 millions de femmes et 4 millions d'hommes). A partir de 60 ans, les femmes dont l'espérance de vie est plus grande, sont de plus en plus représentées. L'âge moyen des Suisses est de 43 ans. Ensuite, comme dans la plupart des pays européens, la population vieillit: actuellement une femme sur cinq et un homme sur six ont plus de 64 ans. Par ailleurs, plus d'un quart de ces seniors est âgé de 80 ans ou plus. A noter que le vieillissement de la population est plus marqué au Tessin, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Jura, Bâle-Ville et Berne. Dans ces régions, on compte plus de 32 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes en âge de travailler, alors qu'en Suisse on n'en recense que 28. Enfin, la Suisse voit le nombre de ses centenaires croître avec une progression des personnes de plus de cent ans de 6,6 % par rapport à 2012. De fait, entre 2000 et 2013, le nombre de centenaires a pratiquement doublé, passant de 787 à 1500 (dont 1200 femmes et 300 hommes). Comme le précise le communiqué de l'OFS: «On observe une progression plus forte chez les hommes (+ 14 %) que chez les femmes (+ 5,1 %).» Le rapport de masculinité chez les centenaires souligne cependant la surreprésentation des femmes, soit 23 hommes pour 100 femmes. (senioractu.com)

Suisse romande

Des EMS ouvrent leurs portes aux assistantes sexuelles

Face aux besoins sexuels de certains résidents, plusieurs institutions pour personnes âgées à Lausanne et à Genève planchent sur des projets pour accompagner et encadrer leurs attentes. Le recours aux assistantes sexuelles en fait partie. «Les besoins sexuels des aînés sont une réalité et un nombre significatif d'entre eux demeurent actifs, même à un âge très

>>

avancé», relève le Dr Francesco Bianchi-Demicheli, spécialiste en médecine sexuelle au département de gynécologie obstétrique aux Hôpitaux universitaires de Genève. Et de citer deux études, l'une américaine de 2007 et l'autre française réalisée en 2009, dont les résultats se rejoignent: environ un quart des sondés de plus de 70 ans disent avoir eu une activité sexuelle au cours des mois précédant l'enquête. Responsable de la direction des soins à la Paix du soir, Catherine Schneider œuvre pour que les besoins sexuels des résidents soient pris en compte. Mettre à leur disposition des panneaux «ne pas déranger» à placer sur la porte, retirer la sonde de cet homme ou la protection urinaire de cette femme pour lui permettre de se masturber: des solutions existent. Mais pour d'autres, «des hommes surtout», le contact physique demeure primordial. Selon Catherine Schneider, les services d'assistantes sexuelles, actives dans les foyers pour handicapés, pourraient être une réponse à leurs besoins. D'autres EMS ont tenté l'expérience avec succès, notamment La Fondation Mont-Calme, à Lausanne, depuis 2012. L'activité sexuelle a des effets bénéfiques prouvés sur la santé globale des individus, notamment au niveau cardiovasculaire, rappelle le Dr Bianchi-Demicheli. Et sur l'humeur. «Il est important que les institutions laissent l'espace nécessaire pour exprimer ce désir», ajoute-t-il. (Swissinfo)

Fribourg

La qualité de vie à l'honneur

La prochaine Journée de réflexion 2014 de l'AFIPA sera consacrée au thème de la qualité de vie. «Une meilleure connaissance des éléments importants de la qualité de vie des personnes âgées, de leur point de vue, constitue une base indispensable pour des soins et un accompagnement de qualité dans les institutions», écrivent les organisateurs. Dès lors, cette journée a pour objectif de présenter «d'une part, les différentes méthodes, scientifiques ou pragmatiques, de mesurer cette qualité de vie, d'autre part de décrire des attitudes institutionnelles ou des techniques d'organisation délibérément ouvertes sur les besoins des résidents». Des ateliers, des tables rondes et des conférences aborderont cette vaste question le mercredi 10 septembre 2014 à l'Université de Fribourg.

Informations et inscription: www.afipa-vfa.ch

Genève

La Fegems renouvelle son Comité

Début avril, l'assemblée générale de la Fédération genevoise des EMS a renouvelé son comité (11 membres) pour les quatre années à venir. Nicolas Walder est le nouveau président, succédant à Anne Winkelmann. Exerçant la haute direction de la Fegems, le nouveau comité aura pour principale mission de mettre en œuvre, avec l'appui du secrétariat général, les axes stratégiques et les objectifs opérationnels définis par les EMS membres de la Fegems pour la période 2014-2017, à savoir: garantir la cohésion et la diversité du secteur, promouvoir une prise en charge de qualité respectueuse des valeurs et principes éthiques, défendre un niveau de ressources adéquat, assurer de bonnes conditions de travail, développer la compétence des collaborateurs, et favoriser le recours ciblé aux nouvelles technologies.

(Communiqué)

Vaud

Nouveau secrétaire général de l'AVDEMS

François Sénéchaud va succéder à Tristan Gratier au poste de secrétaire général de l'AVDEMS (Association vaudoise d'établissements médico-sociaux) à partir du 1^{er} septembre 2014. Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Lausanne, François Sénéchaud (48 ans) travaille actuellement comme cadre supérieur au sein du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il a acquis dans cette organisation, ainsi que préalablement au service de la Confédération, une expérience de plus de 20 ans dans l'encadrement d'équipes et la gestion de projets. Il possède également une grande expertise en négociation ainsi que dans la défense des intérêts d'une organisation. «La motivation et les qualités personnelles de François Sénéchaud, ainsi que son intérêt pour les relations humaines, doivent permettre au secrétariat général d'assurer la continuité de son action», explique Pierre-Yves Remy, président du Comité exécutif de l'AVDEMS. Le Comité exécutif remercie particulièrement le secrétaire général actuel Tristan Gratier pour sa contribution apportée à l'AVDEMS pendant plus d'une décennie, et relève également son important engagement au niveau national auprès de l'association faîtière CURAVIVA, en tant que président de la Conférence spécialisée personnes âgées (2008-2014). Tristan Gratier prendra ses nouvelles fonctions au poste de directeur de Pro Senectute Vaud, dès le 1^{er} octobre 2014.

(Communiqué)

Favoriser l'intégration des seniors dans les communes

Répondant à un postulat du député vaudois Filip Uffer, par ailleurs directeur de Pro Senectute Vaud, le Département vaudois de la santé et de l'action sociale, via son Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH), organise une série de forums visant à sensibiliser les autorités des communes aux enjeux du vieillissement de leur population et au besoin d'agir en faveur de l'intégration sociale et de la qualité de vie des plus de 65 ans. Ainsi, entre mai et octobre 2014, des spécialistes et chercheurs du vieillissement interviennent lors de trois événements régionaux, réunissant les acteurs locaux des politiques sociales sur la question du troisième âge. Objectif: améliorer la qualité de vie des jeunes retraités, une tranche d'âge en forte augmentation, jouissant souvent d'une bonne santé et de beaucoup de temps libre. Le premier événement s'est déroulé début mai à Gland avec les communes de l'Ouest vaudois. Les deux autres ont lieu en juin à Grandson pour le Nord vaudois et en octobre à Pully pour l'Est vaudois, la région lausannoise et les villes de plus de 6000 habitants. Sur plus de 300 communes dans le canton, plus du tiers ont annoncé qu'elles enverraient un représentant, le plus souvent un ou une municipale des affaires sociales ou un ou une cheffe de service, se réjouit Jorge Guimera, chef de projets au SASH. Permettre aux aînés de participer davantage à la vie locale ferait donc d'une pierre deux coups: reconnaître leur besoin d'intégration une fois la vie professionnelle derrière, et mettre leur dynamisme au service des autres, et notamment des plus fragiles, par exemple les personnes du 4^e âge, quand commence la vraie vieillesse.

(www.lives-nccr.ch/fr)